

Maria Bogucka

LE GESTE DANS LA VIE DE LA NOBLESSE POLONAISE AUX XVI^e - XVIII^e SIECLES

Le geste dans la culture, tant sous le rapport des manifestations du phénomène que de ses fonctions, n'avait pas été jusque-là étudié dans l'historiographie polonaise. L'unique étude parue jusqu'à ce jour sur ce sujet est l'article de P. Sczaniecki sur le geste de la prière dans le bas Moyen Age¹. Le mot geste vient du latin ; d'après le dictionnaire de la langue polonaise contemporaine, il désigne un mouvement du corps accompagnant la parole pour en souligner le contenu, parfois il la remplace². La plupart des encyclopédies polonaises omettent cet article. Le *Larousse* informe cependant qu'il s'agit d'un mouvement du corps, surtout de la main ou des bras (d'où gesticulation), éventuellement d'une action d'éclat (d'où la chanson de geste médiévale)³. Cette ambiguïté n'est sans doute pas un fait du hasard. Le rôle du geste était, à n'en pas douter, beaucoup plus considérable dans les anciennes cultures qu'aujourd'hui. Selon J. Huizinga, « Quand le monde était de cinq siècles plus jeune qu'aujourd'hui, les événements de la vie se détachaient avec des contours plus marqués [...] Chaque acte, chaque événement était entouré de formes fixes et expressives, élevé à la dignité d'un rituel. Les choses capitales, naissance, mariage et mort, se trouvaient plongées, par le sacrement, dans le rayonnement du divin mystère ; les événements de moindre importance, eux aussi, voyage, tâche ou visite, étaient accompagnés d'un mil-

¹ P. Sczaniecki, *Gest modlitewny w późnym średniowieczu*. [Le geste de la prière dans le bas Moyen Age], in : *Kultura elitarna a kultura masowa w Polsce późnego średniowiecza*, sous la dir. de B. Geremek, Wrocław 1978, pp. 41 - 51.

² *Mały słownik języka polskiego* [Petit dictionnaire de la langue polonaise], Warszawa 1968, p. 193.

³ *Nouveau Petit Larousse*, Paris 1952, p. 448.

lier de bénédictions, de cérémonies et de formules »⁴. Le geste semble remplir au Moyen Age, puis aux XVI^e - XVII^e siècles, une triple fonction, tout en étant un moyen : 1^o de communication, 2^o d'expression particulière des sentiments, et 3^o un signe d'appartenance à un milieu socio-culturel défini. Il était d'autant plus important, plus chichement intervenaient les autres moyens de communication, plus grande était la tendance à l'expressionnisme (son apogée correspond à l'époque du baroque), plus urgent enfin était le besoin de définir par des marques extérieures la place de l'individu dans la hiérarchie (en famille ou dans la vie de société). L'importance et la place du geste dans la culture nobiliaire de l'ancienne Pologne étaient en outre déterminées par les goûts spécifiques formés au point de contact de deux aires culturelles : occidentale et orientale. De là venait la prédilection particulière pour le faste et l'expression non seulement dans la sphère du costume ou du mobilier mais aussi dans la façon d'être. Celle-ci à son tour devait mettre en relief la place occupée sur l'échelle de la hiérarchie sociale, distinguant très nettement ceux « d'extraction noble » des plébéiens (qui, d'ailleurs, mettaient beaucoup de zèle à imiter cette manière d'être). Dans cette façon d'apparaître, le geste était quelque chose d'également important que le port du costume noble ou la coupe « à la façon noble » des cheveux ; plus même, tout comme le costume ou la chevelure, il subissait les variations de la mode qui, à l'époque, était une course aux modèles non encore popularisés ou adoptés par des gens de position ou de fortune inférieure, voire par les imitateurs plébéiens. « Ce que je me souviens de mode différente dans les vêtements, les coiffures, les bottes, les sabres, les harnais et tout équipement militaire ou domestique, même dans les toupets, les gestes, la démarche et les salutations, Grand Dieu, on ne saurait le transcrire sur dix peaux de boeufs », avouait le mémorialiste du XVII^e siècle, Jan Chryzostom Pasek⁵.

Notre propos, nécessairement très abrégé, s'articulera en trois points où nous traiterons du geste successivement : 1^o dans la vie

⁴ J. Huizinga, *Le déclin du Moyen Age*, Paris 1948, p. 9.

⁵ J. Pasek, *Pamiętniki [Mémoires]*, éd. W. Czapliński, Wrocław 1968, p. 93.

religieuse de la noblesse, 2^o dans sa vie de famille et de société, 3^o dans la vie politique et publique.

Nous laisserons hors de nos considérations le geste sur le forum judiciaire et le geste attaché aux us et coutumes militaires ; l'élargissement des dépouillements des sources permettra certainement dans l'avenir de présenter également ces domaines importants de la vie où le geste jouait un rôle marquant.

Une question essentielle qui, malheureusement, ne peut être définitivement résolue dans le cadre de cette étude par manque de littérature comparée, est le problème de savoir ce qui, dans le geste de l'ancienne Pologne, était exclusivement indigène, original, et ce qui était partagé en commun avec la convention des autres pays aux XVI^e - XVIII^e siècles. Une « unification » considérable en la matière était favorisée par les sources communes de la tradition antique (qui attribuait un rôle important à la symbolique du geste) et du geste liturgique pratiqué dans l'Eglise catholique. L'iconographie polonaise et étrangère présente justement en abondance ce geste « international », caractéristique des époques de la Renaissance et du baroque dans toute l'Europe. Particulièrement typiques sont ici les gestes de soumission et d'obéissance (la tête inclinée, les mains croisées sur la poitrine ou la main sur le coeur) se répétant par exemple dans les scènes de l'annonciation et de l'adoration, le geste de la prière (les mains jointes, la tête inclinée ou levée), les gestes de désespoir (les mains tordues ou levées au-dessus de la tête), fréquents dans les scènes où l'on pleure les morts, etc. Dans la présente esquisse, nous nous efforcerons d'analyser non pas tant cette convention internationale du geste généralisée dans toute l'Europe occidentale et centrale aux XVI^e - XVII^e siècles que plutôt ce qui, à notre sens, peut être considéré comme spécifiquement polonais en ce temps-là, quoiqu'il ne soit pas toujours possible à l'étape actuelle des recherches de dégager cette spécificité.

1^o Le rôle du geste de la prière dans le bas Moyen Age polonais a été présenté par P. Sczaniecki déjà cité, qui en relève l'abondance et la synchronisation avec les paroles de la prière⁶.

⁶ P. Sczaniecki, *op. cit.*, p. 42.

L'accroissement général du rôle du geste dans la liturgie romaine à partir du déclin du XV^e siècle était relevé récemment par W. Tatkiewicz qui rappelle par exemple que l'agenouillement pendant l'Élévation ne date que d'environ 1488⁷. Dans la liturgie et la religiosité baroque de la Contre-Réforme, qui se plaisait particulièrement dans les effets théâtraux, le geste avait connu dans toute l'Europe une carrière colossale ; la chaire surtout était le lieu où la verbalisation dramatique ne pouvait se passer du geste amplificateur du prédicateur. L'aire culturelle spécifique qu'était la Pologne des XVI^e - XVIII^e siècles, était le berceau d'un catholicisme aux teintes régionales fortement marquées et d'un rituel souvent exotique pour les voyageurs venus de l'étranger⁸, ce rituel se ressentant entre autres des influences de l'Église orthodoxe et des autres cultes librement pratiqués dans la Pologne multinationale et multiconfessionnelle. On rencontrait rarement dans les églises polonaises le genre de prière contemplative ; la piété s'y exprimait d'une manière égale par la parole comme par le geste qui accompagnait généralement la prière et parfois même la remplaçait. Charles Ogier, le secrétaire de l'ambassadeur français Claude de Mesmes d'Avaux, qui avait fait un séjour en Poméranie en 1635 - 1636, note dans ses mémoires son étonnement à la vue des signes de dévotion typiquement polonais pendant la messe : « Quand le prêtre élève le Corps du Seigneur, ils se frappent fortement à la bouche, au front, aux joues et à la poitrine et se prosternent jusqu'à terre »⁹. Particulièrement grand était le rôle du geste au cours des multiples manifestations de la piété collective à l'époque du baroque. Le Vendredi Saint, Ogier avait été témoin de toute une pantomime dramatique, de l'auto-flagellation qui, comme tous les ans, avait lieu dans les églises polonaises. « Quand, vers le soir — écrit-il —, nous étions revenus chez nos Dominicains, j'ai été témoin d'un spectacle que je n'avais jamais vu encore. Il s'était notamment formé, vers sept heures du soir, une procession de pénitents vêtus de manteaux rouges, qui,

⁷ W. Tatkiewicz, *O sztuce polskiej XVII i XVIII w.* [De l'art polonais des XVII^e et XVIII^e s.], Warszawa 1966, p. 433.

⁸ J. Tazbir, *Kultura szlachecka w Polsce* [La culture nobiliaire en Pologne], Warszawa 1978, pp. 104 sqq.

⁹ *Karola Ogiera dziennik podróży do Polski. 1635 - 1636* [Caroli Ogerii ephemerides sive iter...], vol. I, éd. W. Czaplinski, Gdańsk 1950, p. 75.

en chantant des chants polonais, faisaient le tour de l'église, s'arrêtaient, tombaient à terre devant le Corps du Seigneur et se flagellaient [...] Et quand, après cent coups ou plus, ils ont cessé au signe de leur chef qui marquait le rythme avec son bâton, et sont restés à terre, j'ai cru que c'en était fini. Cependant quand le chef, immédiatement après, eut recommencé à marquer le rythme, ils ont repris le spectacle avec plus de violence encore [...] Il paraît qu'en Pologne nombre de gens de la noblesse ont l'habitude en ces jours [le Carême — M. B.] de se torturer et flageller ainsi, soit publiquement, soit en privé »¹⁰. La même coutume a été décrite d'une manière non moins pittoresque cent ans plus tard par le mémorialiste polonais J. Kitowicz¹¹. Le Carême n'était pas le seul à fournir une occasion de spectacles dramatiques à l'église. Se prosterner les bras en croix sur le pavement de l'église était une pratique journalière et une manifestation massive de la piété, d'ailleurs pas seulement en Pologne mais aussi en Europe occidentale¹². Un usage typiquement polonais, en revanche, était de tirer le sabre du fourreau au moment de l'Evangile pendant la messe (pour marquer qu'on était prêt à défendre la foi), ou bien d'entendre la messe en pleine armure et le sabre levé en pénitence pour ses péchés¹³. Les pratiques de ce type illustraient visuellement l'identification des notions, si caractéristiques du XVII^e siècle : Polonais — catholique — défenseur de la foi.

Le rôle du geste était spécial dans les processions eucharistiques, dont le nombre et la popularité s'accroissaient si considérablement aux XVI^e - XVIII^e siècles, ainsi que pendant les offices de la Passion et les rites de Noël¹⁴ au cours desquels des acteurs mimaient les rôles du Christ, de Marie, de st Joseph, des soldats romains, d'Hérode. Aux cérémonies funèbres prenaient part dès le XVI^e siècle ce que l'on appelle les archimimes. Tout d'abord

¹⁰ *Ibidem*, vol. II, p. 71.

¹¹ J. Kitowicz, *Opis obyczajów za panowania Augusta III* [Description des coutumes polonaises sous le règne d'Auguste III], 3^e éd., éd. R. Pollak, Wrocław 1970, pp. 43 - 44.

¹² K. Ogier dit que l'ambassadeur français Claude d'Avaux pratiquait aussi l'usage « de se prosterner les bras en croix » (*op. cit.*, vol. II, p. 69).

¹³ J. Pasek, *Pamiętniki...*, p. 120.

¹⁴ *Kościół w Polsce. Wieki XVI - XVIII* [L'Eglise en Pologne. XVI^e - XVIII^e s.], sous la dir. de J. Kłoczowski, vol. II, Kraków 1969, p. 465 ; J. Kitowicz, *Opis obyczajów...*, pp. 43 - 52.

aux enterrements des rois, puis, sur le même modèle, aux enterrements solennels des soldats, était jouée la scène de la mort consistant à s'effondrer sur le pavement ou à tomber de cheval près du catafalque. Un élément stable de la *pompa funebris* des XVI^e - XVIII^e siècles était de briser ostensiblement les insignes du pouvoir (le sceptre royal, le bâton de l'hetman, le bâton de maréchal) ou de casser les armes et les sceaux ayant appartenu au défunt si celui-ci n'était pas parvenu aux dignités supérieures¹⁵.

Ainsi donc, tout au long des XVI^e - XVII^e siècles, l'église se transformait en un grand théâtre sur la scène duquel se jouait une incessante pantomime à laquelle participaient fidèles et clergé. En effet, les acteurs de la scène de l'église étaient non seulement les ecclésiastiques exécutant les gestes liturgiques traditionnels et amplifiant au moyen du geste l'éloquence de la chaire ; c'étaient aussi les participants laïcs des offices et des rites. Par le geste individuel et collectif ils manifestaient leurs sentiments religieux avec plus de force peut-être qu'au moyen de la prière orale, et ils considéraient à coup sûr le geste qui accompagnait celle-ci comme une partie intégrale de la piété manifestée.

2° Quand on parcourt les carnets appelés *silva rerum* du XVII^e siècle, ces compendiums authentiques du savoir du noble polonais, on est étonné par la quantité des formules et des exemples qu'ils recèlent : discours, lettres, salutations, adieux pour toutes les circonstances différents, suivant les situations, adaptés à l'état, à l'âge, au sexe, etc. La vie de famille et de société de la noblesse polonaise se déroulait d'après certaines règles que tout noble devait connaître ; à ce savoir justement on reconnaissait les gens « nobles de race », alors que l'ignorance en la matière trahissait le plébéien¹⁶. En plus des capacités oratoires, le noble devait posséder un savoir-vivre particulier, au sens de la connaissance de tout un cérémonial de gestes accompagnant les paroles aux diverses occasions. Les observations notées par les voyageurs visitant la Pologne aux XVI^e - XVIII^e siècles, sont unanimes à re-

¹⁵ J. Chróścicki, *Pompa funebris*, Warszawa 1974, p. 52.

¹⁶ Selon l'écrivain polonais du XVII^e s., Walerian Nekanda Trepka (*Liber Chamorum*, éd. W. Dworzaczek, J. Bartyś, Z. Kuchowicz, Wrocław 1958, vol. I, pp. 8, 101, 151, 181, 336, 468, 567, 641, 1144, 1874, 2098, 2327, 2465).

lever la prolifération du geste dans les moeurs polonaises. Il se peut d'ailleurs que la prédilection manifestée pour les spectacles de toutes sortes et la popularité considérable du théâtre dès la Renaissance, portée à son apogée à l'époque du baroque, y aient joué leur rôle. Les gens du baroque identifiaient en toute conscience la vie à la scène (« *vita est scenae similis* »). Le rôle du geste dans la vie de famille et de société venait de ce qu'il fonctionnait en ce temps dans deux sphères : a) en tant qu'élément déterminant la position sociale de l'individu — c'était donc un guide spécifique des degrés au sein de la famille et des systèmes hiérarchiques dans la société, b) en tant qu'expression particulière des états émotionnels.

Un des attributs indispensables du noble était de savoir se déplacer et agir « dignement », conformément aux circonstances et à sa propre condition. Un rôle particulier dans la formation de la jeunesse en la matière était sans doute incombé aux écoles jésuites. Les jésuites passaient pour des connaisseurs exceptionnels de ce savoir-vivre mimique non écrit, de vigueur dans certains milieux ; eux-mêmes d'ailleurs ils y attachaient une grande importance dans leur façon d'être, surtout sur la chaire. J. Kitowicz nous dit qu'ils exerçaient les novices « dans les gestes, la parole, la démarche ; dans chaque mouvement du corps transparaissait une formation particulière »¹⁷.

La posture et la démarche du noble devaient être empreintes de gravité et de dignité. C'est la main appuyée sur le pommeau de l'indispensable sabre long ou court, la masse d'armes ou le bâton de commandement à la main, ou encore la main à la hanche, dans une attitude respirant l'orgueil et le sentiment d'appartenance au groupe privilégié, que le représentent les portraits du XVII^e ou du XVIII^e siècle¹⁸ et les nombreuses gravures du XVIII^e siècle, d'Orłowski, Chodowiecki, Norblin. Quand Jeremiasz Falck, qui préparait la page du titre des *Mowy* (*Discours*) de Jerzy Ossoliński, y a présenté l'auteur agenouillé, le magnat offensé a ordonné d'acheter et de détruire tout le tirage. Dans l'édition suivante, on

¹⁷ J. Kitowicz, *Opis obyczajów...*, p. 110.

¹⁸ *Portret polski XVII i XVIII w.* [*Le portrait polonais aux XVII^e et XVIII^e s.*], Katalog Wystawy Muzeum Narodowego w Warszawie, Warszawa 1977.

n'osa plus le représenter autrement que debout. C'était un sentiment de dignité étroitement attaché à la hiérarchie sociale et à l'âge, d'où l'obligation strictement respectée de céder le pas au plus digne ou au plus âgé dans les occasions les plus diverses : le cortège, le passage de la porte, la danse, à table. Et cela s'accompagnait de révérences cérémonieuses et de gestes d'invitation dont ne pouvait se passer aucune rencontre. La démarche, à elle seule, du noble attestait sa condition. « Ils avancent majestueusement, la masse d'armes à la main et le sabre au côté, dont ils ne se séparent qu'au moment d'aller se reposer », écrit un voyageur du XVII^e siècle¹⁹. De cette manière de marcher, pleine de dignité et marquée de fréquentes révérences, tirait son origine la danse caractéristique de la noblesse : la polonaise, dite danse « marchée » ou « grande danse », qui faisait aussi une forte impression sur les étrangers²⁰. Cet attachement à la majesté manifestée jusqu'aux divertissements a fait peut-être que la noblesse traitait avec mépris tous jeux mobiles, surtout la balle²¹. On considérait en revanche comme un sport digne des « bien nés » uniquement l'équitation et la chasse qui en était inséparable²².

Un protocole gestuel particulièrement développé présidait aux salutations et aux adieux : toutes sortes de révérences, la main tendue ou, dans des circonstances plus cordiales, le baiser à l'épaule au cas d'une position identique dans la hiérarchie sociale, l'inflexion du genou, le baiser de la main, ou encore l'embrassement des genoux ou des jambes des personnes avancées en âge ou situées plus haut sur l'échelle sociale. Il s'est conservé sur ce sujet de nombreuses mentions dans les mémoires et des témoignages iconographiques²³. « Les hommes s'embrassent à l'épaule et se traitent fraternellement quand ils sont d'égale condition, mais

¹⁹ *Relation historique de la Pologne... par le Sieur de Hauteville*, Paris 1657, pp. 229 - 235.

²⁰ J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów w dawnej Polsce. Wiek XVI - XVIII* [Histoire des moeurs dans l'ancienne Pologne. XVI^e - XVIII^e s.], vol. I, Warszawa 1976, p. 215.

²¹ V. le mépris de la noblesse pour le roi Sigismond III à cause de son attachement au jeu de balle.

²² J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, pp. 199 sqq.

²³ *Cudzoziemcy o Polsce. Relacje i opinie* [Les étrangers sur la Pologne. Relations et opinions], élab. par J. Gintel, Kraków 1971, vol. I, pp. 201 - 205, 297 ; vol. II, p. 93.

quand il n'y a pas d'égalité entre les personnes en présence, la plus basse dans la hiérarchie tombe aux pieds de la plus élevée, embrasse les pieds ou enlace ses bras autour des genoux, ou tout simplement fait un geste de déférence en proférant la formule : « Je tombe à vos pieds »²⁴. Les cérémonies de salutation étaient souvent préparées à l'avance : un serviteur était envoyé prévenir les hôtes de l'arrivée de l'invité pour que le maître du logis puisse l'accueillir sur le pas de la porte ou même partir à sa rencontre ; dans certaines gentilhommières, on tenait toujours quelqu'un aux aguets pour qu'il observe si personne n'approche. Les salutations s'exprimaient par un échange abondant de révérences et d'embrassements pendant que l'invité était conduit dans la maison, le maître de céans accompagnant l'homme, et la maîtresse de maison, son épouse. Le passage de la porte fournissait une nouvelle occasion de cérémonie à qui céderait le pas, la même chose se répétant au moment de l'occupation des sièges. « On n'en finissait pas de se complimenter, de faire des façons au passage de la porte et au moment de s'asseoir », dit le mémorialiste. « Ensuite le maître de céans invitait debout à déceindre l'épée, et là non plus ne manquaient pas les longs échanges de politesses et de prétendus refus ; finalement, cédant aux instances réitérées, le nouveau venu enlevait son arme et, accompagné de l'hôte, la déposait dans un coin du salon. Sur ces entrefaites entrait un domestique portant sur un plateau plusieurs bouteilles et [...] un verre ; celui-ci [...] était vidé avec des embrassades réciproques »²⁵.

Les révérences jouaient un rôle particulier dans la vie de la société. On les répétait maintes fois²⁶, exagérant dès le XVII^e siècle leur profondeur, ôtant le couvre-chef avec lequel on balayait presque le plancher ou le gazon²⁷ ; certaines occasions, en revanche, n'exigeaient que de soulever la coiffure²⁸. En ôtant le couvre-chef, on manifestait en effet un respect particulier ; la personne jeune, située plus bas dans la société ou obligée, ôtait la première

²⁴ *L'observateur en Pologne*, par H. Vautrin, Paris 1807, pp. 242 - 243.

²⁵ J. S. Bystron, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, p. 162.

²⁶ J. Pasek, *Pamiętniki...*, p. 244 ; *Cudzoziemcy o Polsce...*, vol. I, pp. 202, 205.

²⁷ On en trouve beaucoup de preuves dans l'iconographie de l'époque.

²⁸ J. Pasek, *Pamiętniki...*, p. 431.

sa coiffure. Les égaux enlevaient leurs coiffures simultanément²⁹. On soulevait aussi la coiffure et on se levait en lisant une lettre d'une personne de haute condition à laquelle il convenait de manifester du respect ; d'une manière analogue était parfois ostensiblement manifesté le respect en prononçant le nom d'une personne particulièrement digne³⁰.

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, du fait des transformations sociales et culturelles (entre autres, la dépendance plus grande de la noblesse vis-à-vis des magnats et la démoralisation de la clientèle des grands), les marques d'humble soumission commencèrent à se multiplier, adoptant des formes de plus en plus expansives. On embrasse les protecteurs non plus seulement sur la main, mais aussi sur la poitrine, le ventre, les genoux, les pieds, on se jette devant eux à plat ventre³¹. Des gestes nombreux accompagnent aussi tous les événements de famille, surtout la cour faite aux demoiselles et les demandes en mariage (qu'il s'agisse de jeune fille ou de veuve) qui s'accompagnent toujours d'agenouillements empressés aux pieds des parents ou des tuteurs, les cérémonies nuptiales (là aussi, on se jette aux pieds), les enterrements (il en a été question ci-dessus). Tout comme les salutations, un rituel particulier de gestes accompagne les adieux, surtout des fils envoyés aux écoles ou à la guerre. L'un des gestes d'adieux les plus populaires était le genouflexion devant la personne à laquelle on faisait ses adieux, celle-ci serrant la tête du partant³². Ce même geste d'ailleurs se retrouve aussi à l'époque comme une expression de cordialité familière manifestée à la personne agenouillée, de condition inférieure (p. ex. le roi à l'encontre d'un courtisan, l'évêque ou le moine à l'encontre d'un laïque)³³.

Le baiser joue dans la vie de société des XVII^e et XVIII^e siècles un rôle de plus en plus important. Au XVI^e siècle, à l'époque des influences assez fortes des moeurs occidentales, italiennes surtout, il n'était pas pratiqué fréquemment et était considéré comme une coutume plébéienne.

²⁹ J. S. Bystron, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, p. 164.

³⁰ *Cudzoziemcy o Polsce...*, vol. I, pp. 201 - 202.

³¹ *Cudzoziemcy o Polsce...*, vol. I, p. 297 ; W. Łoziński, *Życie polskie w dawnych wiekach [La vie dans l'ancienne Pologne]*, Kraków 1958, p. 192.

³² J. Pasek, *Pamiętniki...*, pp. 25, 103, 243, 244, 251, 297 ; *Cudzoziemcy o Polsce...*, vol. I, p. 201.

³³ J. Pasek, *Pamiętniki...*, p. 197.

« Aujourd'hui cet usage a presque disparu chez les Polonais,
Et ne s'est guère conservé que chez les Ruthènes vulgaires
Qui s'embrassent volontiers en se saluant »

écrivait Jan Protasowicz³⁴. A l'époque où l'emprise occidentale a commencé à faiblir et la dignité réservée de la Renaissance a commencé à céder le pas à l'exagération baroque dans la manifestation des sentiments, intensifiée encore par les influences orientales, le baiser est devenu un élément indispensable des contacts de société. « Généralement, les Polonais ont l'habitude de s'embrasser en se saluant (ce que les autres nations n'ont pas coutume de faire, même s'ils ont des liens de parenté) pour manifester par cette cérémonie extérieure leur sentiment amical réciproque », nous dit Starowolski dans la *Reformacja*³⁵. On embrassait les mains des membres âgés de la famille et toutes les personnes de condition sociale supérieure. Les paysans embrassaient les mains des seigneurs et des membres de leurs familles, y compris les enfants ; de même le hobereau embrassait aux XVII^e et XVIII^e siècles la main du magnat — chose impensable encore au XVI^e siècle. On embrassait aussi les mains des femmes mariées, et même des jeunes filles ; les jeunes femmes s'inclinaient en baisant les mains des matrones. Les enfants avaient l'obligation d'embrasser les pieds de leurs parents quel qu'ait été leur âge, dans des circonstances particulières : départ de la maison ou retour, bénédiction au moment de la prise d'une décision importante, par exemple le mariage, l'entrée au monastère ou au couvent, le départ en pèlerinage, etc.

Au XVII^e siècle, où la noblesse tombait sous une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis des magnats, s'est généralisée la pratique de se jeter aux pieds des grands protecteurs pour demander une faveur ou remercier pour quelque bienfait. Mais surtout on s'agenouillait devant ses parents.

« Le fils sur un genou, la fille sur les deux
Rend hommage à sa mère »

écrivait Wespazjan Kochowski³⁶. Les femmes se jetaient à genoux non seulement devant leurs parents mais aussi devant les

³⁴ J. S. Bystron, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, pp. 166 - 168.

³⁵ *Ibidem*.

³⁶ *Ibidem*.

membres plus âgés de la famille et même leurs frères. Les garçons se jetaient aux pieds des jeunes filles. Cet usage s'était tellement généralisé au XVIII^e siècle qu'il commença à susciter des inquiétudes chez les ecclésiastiques qui considéraient que trop d'honneur manifesté aux hommes portait atteinte au respect dû à Dieu. *Le recueil général de tous les péchés* paru en 1776, destiné à aider à faire l'examen de conscience avant la confession, renferme les questions : « Est-ce que tu t'es agenouillé devant les jeunes filles ? Est-ce que tu te mets à genoux devant les personnes [laïques — M. B.] ? »³⁷.

Les gestes ne servaient pas uniquement à manifester le respect ; on pouvait aussi par ce moyen exprimer le mépris, par exemple par « le retrait de la main », c'est-à-dire le refus de tendre la main³⁸, en faisant la figue à quelqu'un³⁹, en giflant de la main ou avec un gant, enfin en frappant du plat du sabre⁴⁰. On manifestait la colère en montrant le blanc de l'œil, en grinçant des dents, en tirant ou mordillant la moustache⁴¹, par le cliquetis du sabre ou en jetant le bonnet à terre⁴² ; le contentement en revanche, en relevant la moustache ou en jetant le bonnet en l'air⁴³. Certains gesticulaient si violemment à toute occasion qu'ils donnaient l'impression de mener un jeu d'acteur exagéré ; ceci s'appelait *wydwarzanie*.

Le geste, comme en témoigne l'iconographie, jouait un rôle important pendant les festins qui occupaient beaucoup de place dans la vie de société de la noblesse⁴⁴. Les convives étaient placés dans l'ordre de leur dignité et de l'âge⁴⁵ ; si quelqu'un était insatisfait du voisinage, il fendait la nappe devant lui, abolissant ainsi symboliquement la communauté de la table⁴⁶. Au XVII^e siècle

³⁷ *Ibidem*, p. 168.

³⁸ J. Pasek, *Pamiętniki...*, p. 176 ; J. Ossoliński, *Pamiętnik [Mémoires]*, élab. par W. Zapliński, Warszawa 1976, p. 55.

³⁹ J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, pp. 168 - 170.

⁴⁰ J. Pasek, *Pamiętniki...*, p. 119.

⁴¹ *Ibidem*, p. 256.

⁴² *Ibidem*, p. 316.

⁴³ Le geste est très souvent souligné par l'iconographie (Norblin, Orłowski).

⁴⁴ W. Łoziński, *Zycie polskie...*, pp. 190, 204.

⁴⁵ J. Pasek, *Pamiętniki...*, pp. 15, 103 ; J. Ossoliński, *Pamiętnik...*

p. 48.

⁴⁶ J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, pp. 180 - 181.

encore et au début du XVIII^e, on se mettait à table la tête couverte et on ne la découvrait qu'au moment des toasts : à cette occasion on se levait aussi des chaises, se conformant au dicton du XVII^e siècle :

« L'hôte fait cette obligation [que]
qui boit enlève son bonnet et en buvant se lève »⁴⁷.

L'habitude de se lever pendant les festins était déjà raillée par Kochanowski⁴⁸, et l'Italien Jean-Paul Mucante s'en plaignait vers la fin du XVI^e siècle⁴⁹, s'en plaignait aussi le Français Hubert Vautrin au XVIII^e siècle : « Ainsi, en portant les toasts, il faut se lever et s'asseoir, s'asseoir et se lever à nouveau, et ainsi jusqu'à la fin du festin »⁵⁰. Les toasts les plus importants étaient chaque fois portés dans des verres différents ; l'amphitryon avait de ce fait l'habitude de ranger devant lui toute une collection de coupes, gobelets et verres de formes différentes, « tantôt un carré, tantôt un triangulaire, tantôt une figure longue et tantôt un ronde », écrivait Beauplan au XVII^e siècle⁵¹. La personne qui portait le toast levait le verre et en vidait le contenu, après quoi on faisait circuler ce même verre, le remplissant et le vidant au fur et à mesure. L'amphitryon poli buvait ainsi à la santé non seulement du commensal le plus digne, mais aussi de chacun des présents ; la maîtresse de maison faisait de même, sauf qu'elle ne vidait pas son verre mais, l'ayant porté à ses lèvres, le passait à l'invité que le toast devait honorer. Assez souvent après l'avoir vidé, l'invité ainsi distingué jetait le verre à terre pour indiquer que personne plus n'était digne d'en boire à l'avenir. Les commensaux plus zélés ou grisés cassaient les verres contre leur tête. Un incident célèbre de ce type avait eu lieu au début du XVII^e siècle à Tołoczyn : l'hetman Chodkiewicz avait brisé sur son crâne le verre que lui avait tendu le roi Sigismond III. « J'ai cassé le verre sur ma tête », écrivait l'hetman à sa femme, « et le roi a dit : Aimable hetman, ne casse donc pas ta tête ; nous y tenons énormément »⁵². Un autre épisode pittoresque du même genre avait été noté cent

⁴⁷ W. Łoziński, *Zycie polskie...*, p. 209.

⁴⁸ J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, p. 186.

⁴⁹ *Cudzoziemcy o Polsce...*, vol. I, p. 195.

⁵⁰ Cf. note 24.

⁵¹ W. Łoziński, *Zycie polskie...*, p. 210.

⁵² *Ibidem*, p. 211.

ans plus tard (1740) par le mémorialiste Marcin Matuszewicz : la demoiselle Szamowska, une noble de Mazovie, ayant mouillé ses lèvres dans la coupe de l'étrier, la passa au jeune Sollohub qui était déjà à cheval. Celui-ci, ayant bu le vin, mit le verre en éclats d'un coup de pistolet et, ayant mis pied à terre, se jeta à plat ventre devant le père de la jeune fille, lui demandant la main de celle-ci⁵³. Voilà bien un tableau caractéristique, montrant dans toute son évidence le rôle du geste dans la vie quotidienne de la noblesse polonaise de ce temps-là.

3° Le geste, ce facteur si important dans la sphère familiale et dans la vie de société, devait avoir une non moindre signification dans l'arène publique. Là d'ailleurs aussi nous observons aux XVII^e et XVIII^e siècles une expansion de la gesticulation plus grande qu'au XVI^e. Au milieu de ce siècle, en effet, on relevait comme une chose extraordinaire le fait que les députés suppliaient à genoux Sigismond-Auguste de renoncer au mariage avec Barbara Radziwiłł, impopulaire parmi la noblesse⁵⁴. Cent ou cent cinquante ans plus tard, cette scène n'aurait plus étonné personne : la position à genoux, les prostrations ou la position à plat ventre, les bras en croix étant devenues extrêmement fréquentes sur le terrain officiel⁵⁵. Un rôle particulièrement important incombait à la gesticulation pendant les discours publics : la modération en la matière ne faisait pas bonne impression sur les auditeurs. L'ambassadeur suédois qui tenait un discours à Varsovie, en automne 1632, à la Diète, les bras croisés (« *plicatisque brachiis* »), obtint le surnom de rustre⁵⁶. Aux diétines, pendant les Diètes et les élections souvent orageuses, le geste devenait d'ailleurs une nécessité puisque dans le brouhaha général on n'entendait pas les paroles. Au XVI^e siècle déjà, on abolissait à coups de sabre les projets de lois et les privilèges qui n'allaient pas dans les goûts des députés. Le piétinement deux cents ans plus tard (1780) du code de lois de A. Zamoyski était donc le résultat non seulement

⁵³ *Ibidem*.

⁵⁴ *Diariusz sejmu piotrkowskiego w r. 1548 [Journal de la Diète tenue à Piotrków en 1548]*, in : *Scriptores Rerum Polonicarum*, vol. I, éd. J. Sz u j -ski, Kraków 1872, pp. 178 - 207.

⁵⁵ J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, p. 167.

⁵⁶ *Karola Ogiera dziennik podróży...*, vol. II, pp. 127 - 129.

de tempéraments enfiévrés, mais aussi une démonstration visuelle de certaines attitudes, inscrite dans la tradition. L'attachement au rituel gestuel s'exprimait entre autres dans la cérémonie, célébrée avec une onction particulière, du baiser de la main royale, qui avait lieu immédiatement après l'élection et était répétée à chaque Diète. Pendant les débats, les députés n'enlevaient pas leurs bonnets et ne quittaient pas leurs armes⁵⁷, ce qui pouvait devenir dangereux pendant les échanges d'opinions plus violents. « A n'importe quel mot cliquetis des sabres, brandissement des masses d'armes », écrit Pasek⁵⁸. La violence de la gesticulation aux diétines et aux Diètes est attestée tant par l'iconographie⁵⁹ que par les chroniqueurs⁶⁰. Au XVIII^e siècle, les choses étaient allées si loin que, pendant les débats de la Diète, on mangeait et buvait ouvertement (des vendeurs de bière, de friandises, etc. circulaient parmi les députés), on bavardait en gesticulant, alors que les arbitres lançaient du haut de la galerie contre les orateurs impopulaires des pommes et des poires dures⁶¹. La fin du XVIII^e siècle seulement mit fin à ces excès, enrichissant l'histoire du geste sur le forum du Parlement de la tragique intervention du député de la terre de Nowogród, Tadeusz Rejtan, qui, ayant déchiré ses vêtements et s'étant jeté à terre, protestait de la sorte contre la légalisation du premier partage de la Pologne.

La question de la tête couverte ou découverte occupe une place particulière dans l'histoire de la vie publique et de la diplomatie polonaises. Le costume polonais d'apparat exigeait que l'on se produisît en public la tête couverte, d'où, comme on l'a vu, l'usage de festoyer, de débattre à la Diète, etc. la tête couverte. Garder le chef découvert ou enlever la coiffure en la présence de quelqu'un, était une marque de respect particulier et cette question était l'objet de disputes même dans les appartements royaux⁶². Au moyen des bonnets on manifestait son appui aux magnats pendant les assemblées des nobles. Couvrir la tête ou la découvrir

⁵⁷ D'après l'iconographie.

⁵⁸ J. Pasek, *Pamiętniki...*, p. 453.

⁵⁹ Cf. les dessins de Norblin ou le tableau de B. Canaletto représentant l'élection du roi Stanislas-Auguste (Musée National à Varsovie).

⁶⁰ J. Kitowicz, *Opis obyczajów...*, pp. 577 sqq.; *Cudzoziemcy o Polsce...*, vol. I, pp. 342 - 343, vol. II, pp. 31, 66 - 68.

⁶¹ *Ibidem*.

⁶² J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, p. 165.

avait aussi une signification particulière dans la vie diplomatique ; surtout pendant les députations à l'étranger, le rituel des gestes acquérait les dimensions d'une affaire d'Etat. Dans les instructions écrites pour les ambassadeurs en 1601, nous lisons : « [Leurs — M. E.] gestes doivent être virils, pondérés selon les besoins, et non pas efféminés, ni enfantins, ni peureux, ni honteux, ni coléreux, ni craintifs, ni étourdis, ni mortifiés [...] Dans l'exercice de l'ambassade, se tenir tel un pieu, regarder devant soi. Puis, porter les yeux sur celui auprès duquel on est ambassadeur. Sans faire de mouvement. Sans regarder à droite ou à gauche. Sans hocher la tête. Tenant les mains tranquilles, sans gesticuler. Ne pas tirer sa barbe. S'abstenir de tousser, de cracher et de se moucher. Sans se gratter la tête ni nulle part. Sans mettre le doigt dans le nez ou dans l'oreille. Sans mâchonner »⁶³. Les instructions du roi pour les ambassadeurs envoyés le 30 mai 1667 auprès du tsar, recommandaient qu'ils se conduisent « selon les usages anciens sans se découvrir » et qu'ils saluent le tsar « à la polonaise »⁶⁴. On lit dans la relation de cette ambassade que les courtisans du tsar sommaient les ambassadeurs se rendant en audience qu'ils enlèvent leurs bonnets, mais « messieurs les ambassadeurs n'en voulaient rien faire ». Des tractations assez longues s'ensuivirent et, finalement, le tsar lui-même consentit que les Polonais entrent dans la salle en bonnets et qu'ils ne se découvrent que « *in conspectum* le tsar Sa Majesté assis *in maiestate* ». Peu après cependant, ils se couvrirent à nouveau, expliquant que de cette façon « ils gardent la dignité de leur souverain et de l'Etat polonais ». Selon les idées de ce temps-là, il n'était en revanche pas contraire à la dignité d'ambassadeur d'embrasser la main du tsar et du tsarévitch⁶⁵.

Rien d'étonnant donc qu'au déclin du XVII^e siècle, l'incident touchant le port de la coiffure pendant la présentation par Jean III Sobieski de son fils à l'empereur Léopold après la délivrance de Vienne, avait si fortement bouleversé la partie polonaise, très

⁶³ *Dyplomaci w dawnych czasach. Relacje staropolskie z XVI - XVIII stulecia* [Les diplomates aux temps anciens. Relations des XVI^e - XVIII^e s.], éiab. par A. Przyboś et R. Zelewski, Kraków 1959, pp. 170 - 171.

⁶⁴ *Ibidem*, pp. 339 - 340.

⁶⁵ *Ibidem*, p. 345.

sensible à ce geste⁶⁶. L'affaire fut envenimée par le fait que, répondant à la révérence des colonels polonais, l'empereur s'était contenté de faire un signe de tête sans soulever son chapeau. En représailles, l'hetman Sieniawski ne fit que baisser devant lui son bâton de commandement et non pas l'étendard, comme c'était de coutume. Ayant appris de quoi il s'agissait, Léopold s'efforça, quoique tard, de réparer sa maladresse et, depuis ce moment « où qu'il rencontrât un étendard, il tendait vers lui son chapeau — écrit un mémorialiste — rendant ces honneurs même aux étendards valaques et tartares après l'admonition »⁶⁷. Encore à l'époque saxonne, quand l'ambassadeur turc venait à la cour de Pologne, l'entourage du roi qui s'habillait alors à l'allemande et ne couvrait jamais les perruques du chapeau, mettait spécialement pour cette circonstance les couvre-chef dès que l'ambassadeur pénétrait en turban dans la salle⁶⁸.

Devant les étendards militaires il était absolument obligatoire de lever son couvre-chef. D'autre part, l'étendard incliné était une marque d'hommage et de respect ; le geste de la victoire était de jeter les étendards et insignes conquis aux pieds de l'hetman ou, pendant le triomphe, aux pieds du roi. Cette cérémonie cependant n'était pas une spécificité polonaise⁶⁹.

Notre propos n'est certainement pas complet. On peut toutefois en déduire la thèse sur la grande importance accordée au geste dans la culture nobiliaire en Pologne. Cette importance augmentait surtout au cours des XVII^e et XVIII^e siècles quand l'expressivité baroque se fût alliée à la fascination exercée par les civilisations de l'Orient. Le rituel développé du geste dans différents domaines de la vie était, à n'en pas douter, un des éléments importants, jusque-là, semble-t-il, insuffisamment apprécié, de la spécificité des moeurs sarmates dont des vestiges se sont prolongés jusqu'au XIX^e siècle⁷⁰.

⁶⁶ Jan Sobieski, *Listy do Marysienki* [Jean III Sobieski, *Lettres à sa femme « Marysienka »*], élab. par L. Kukulski, Warszawa 1962, p. 527.

⁶⁷ J. S. Bystroń, *Dzieje obyczajów...*, vol. II, p. 165.

⁶⁸ *Ibidem*, pp. 165 - 166.

⁶⁹ La problématique du geste militaire mérite une analyse bien plus approfondie.

⁷⁰ J. Tazbir, *Kultura szlachecka...*, pp. 179 sqq.

Le geste symbolisait et en même temps protégeait la dignité du noble, du dignitaire, du roi ; dans la diplomatie, de la Pologne tout entière. Il exprimait aussi les états d'âme : les liens émotionnels unissant la famille, renforçant les relations d'amitié entre connaissances et voisins, les actes de piété à l'égard de Dieu. Il était plus facile et plus suggestif à la fois d'exprimer ces sentiments par les gestes que par les paroles (dont d'ailleurs on était très prolix à l'époque).

L'expressivité semble disparaître avec les éléments spontanés et ludiques dans la culture, comme le souligne J. Huizinga dans son ouvrage déjà classique *Homo ludens*. La chose est d'ailleurs compréhensible, car justement le ludisme spontané et toute sorte de « jeu », caractéristiques tant du Moyen Age que des XVI^e - XVIII^e siècles, devaient mettre en relief le geste sous ses formes les plus diverses. Des vestiges de ces phénomènes ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans le folklore populaire en rapide régression.

(Traduit par Lucjan Grobelak)